



# De nouvelles missions pour les pharmaciens

Les professions de santé évoluent comme elles n'ont jamais évolué depuis vingt ans. Parmi celles-ci, il en est une qui change, contrairement à ce que l'on pourrait croire, plus rapidement que les autres : les pharmaciens d'officine. En l'espace de vingt ans, les officinaux ont mis en place le tiers payant, la carte Vitale, le dossier pharmaceutique, les médicaments génériques... Alors que les médecins se font encore tirer l'oreille pour pratiquer le tiers payant.

Il est toujours intéressant de se retourner pour voir le chemin parcouru. L'exercice est particulièrement instructif lorsque l'on regarde ainsi les transformations opérées par la pharmacie. Il y a vingt ans, vous deviez encore coller les vignettes sur



partie du paysage de la santé, et les pharmaciens ont été les acteurs majeurs de ce changement historique, qui permet aujourd'hui à l'Assurance maladie de faire près de 2 milliards d'euros d'économie. Votre pharmacien vous fait bénéficier du premier réseau de lutte contre les risques d'interaction médicamenteuse dangereuse avec le dossier pharmaceutique (DP), qui

## Le pourquoi des nouvelles missions

La France vieillit, nous le savons tous. Nous sommes une des populations à avoir la plus longue durée de vie. Ces faits ont deux conséquences : la première, une tension sur les retraites et les régimes de prévoyances ; la seconde, l'explosion des maladies chroniques ; en effet, plus une population vieillit, plus le nombre de personnes souffrant de maladies chroniques augmente. De plus, l'amélioration des thérapeutiques tend heureusement à allonger le temps pendant lequel les personnes vont bénéficier d'un traitement.

Face à l'amélioration de ces prises en charge de plus en plus nombreuses et de plus en plus longues, la stratégie thérapeutique subit et va subir une vraie révolution. Autant il est facile de comprendre pourquoi il faut se soigner lorsque l'on a de la fièvre ou que l'on éprouve des symptômes désagréables, autant il est difficile de prendre des médicaments lorsque l'on ne ressent rien. Toutes les maladies chroniques comme le diabète, l'hypertension artérielle... sont très généralement des maladies silencieuses.

Aujourd'hui, on constate deux phénomènes préoccupants : l'inobservance des traitements et la iatrogénie. Cette dernière peut être définie comme la survenue d'un accident lié à un acte médical ou à la prise d'un médicament. Cet incident peut être dû à une erreur médicale, mais aussi à



les factures d'Assurance maladie que vous remettait votre pharmacien. Aujourd'hui, sur simple présentation de votre carte Vitale et de celle de votre complémentaire, vous n'avez rien à régler, à part les dépassements, et cela en toute transparence. Que l'on soit pour ou contre, les médicaments génériques font

permet sur l'ensemble du territoire à tous les pharmaciens de savoir ce qui vous a été délivré dans les 4 mois et cela en toute confidentialité. Aujourd'hui, les pharmaciens souhaitent participer plus efficacement au suivi de votre traitement, c'est le but de la mise en place des nouvelles missions du pharmacien.